
Programme de Formation

AEMI – Audit Energétique en Maison Individuelle

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Toute personne amenée à produire et/ou à valider des audits énergétiques incitatifs en maison individuelle



Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

- Réaliser un audit énergétique en maison individuelle conformément aux modalités de réalisation relative aux conditions d'éligibilité à MaPrimeRénov'
- Concevoir et prescrire un programme de travaux de rénovation énergétique performante par étapes, tout en anticipant les éventuels effets négatifs voire même sinistres et en tenant compte des interfaces et interactions entre les différents lots améliorés ou non en même temps



Description

Jour 1

1. La définition et les intérêts d'une prestation d'audit énergétique

- Définition de la prestation de l'audit énergétique en maison individuelle éligible à MaPrimeRénov' selon les textes réglementaires en vigueur, si réalisée par une structure qualifiée
- Méthodes de calcul à utiliser pour la partie modélisation informatique dans un audit énergétique
- Intérêts de ce type de prestation pour un maître d'ouvrage

2. La méthodologie de l'audit énergétique

- Identifier les différentes étapes
- Prise de contact avec le(s) commanditaire(s)
- Préparer la collecte sur site
- Recueillir sur site les éléments permettant de comprendre le fonctionnement énergétique réel du bâtiment (tous usages)
- Questionner sur site les occupants sur leur modalité d'occupation et leur ressenti en terme de confort
- Utiliser sur site les outils de mesure pour relevés
- Identification sur site des points sensibles vis-à-vis de désordres actuels ou potentiels
- Relever sur site les éléments pour chiffrage des travaux d'amélioration énergétique envisageables



- Modéliser l'état initial avec un logiciel adapté à l'audit énergétique en maison individuelle
- Caler les consommations issues des factures d'énergie exploitables et redressées climatiquement sur celles estimées par la modélisation sous le logiciel de calcul autre que réglementaire
- Etablir un programme de travaux selon un découpage progressif cohérent d'étapes de travaux dits BBC-compatibles
- Simulations informatiques de ces différentes étapes de travaux
- Rédaction d'un rapport d'audit avec une synthèse
- Restitution du rapport d'audit au(x) commanditaire(s)

3. L'anticipation des effets négatifs ou de la sinistralité pouvant survenir suite à des travaux de rénovation énergétique dans un logement

- Risques de non atteinte du gain escompté sur la facture énergétique des occupants
- Risques de désordres / pathologies affectant la pérennité du bâti ou des systèmes
- Risques d'altérations sur le confort des occupants (thermique d'hiver et d'été, acoustique, hygiénique) voire de mise en danger de leur santé

4. Le diagnostic sur site

- Révision des notions de base de la thermique et énergétique des bâtiments
- Révision de l'ensemble des techniques globales (modes constructifs et équipements) et technologies amélioratrices de la performance énergétique dans le secteur des maisons individuelles
- Liste des interfaces et interactions entre les différents lots à traiter

Jour 2

5. Un cas pratique de réalisation d'une prestation complète d'audit énergétique d'une maison individuelle

Evaluation individuelle des acquis par QCM



Prérequis

En vue de la qualification RGE, posséder une expérience en matière de rénovation énergétique de :

- 1 an si titulaire d'un titre ou d'un diplôme de niveau I dans le domaine de la maîtrise de l'énergie
- 3 ans si titulaire d'un titre ou diplôme de niveau II ou III dans le domaine de la maîtrise de l'énergie
- 5 ans si titulaire d'un autre titre ou diplôme



Modalités pédagogiques

Animation en salle à partir d'un diaporama vidéo-projeté. Apports théoriques, séquences de brainstorming, jeu de rôle, échanges et retours d'expérience



Modalités d'évaluation et de suivi

Evaluation des acquis en fin de session